

de l'enseignement fait un chemin rapide parmi la population; et les Professeurs de l'Ecole qui se sont opposés à l'union parce qu'ils veulent avoir une Université laïque ont un plus grand nombre d'adhérents qu'on ne pourrait le croire. Le fait que le député qui a voulu ré-insérer, dans le bill de l'Ecole, la clause demandant l'approbation de l'Archevêque pour la nomination de ses professeurs, n'a pu trouver de secondeur dans la chambre d'assemblée, est une preuve évidente du courant des idées sur ce sujet. De plus, il existe dans la ville une université protestante forte, puissante, riche de plusieurs millions qui verrait avec plaisir se fonder une Faculté française de Médecine à qui elle donnerait ses diplômes, soit en faisant une affiliation, soit en reconnaissant, comme partie intégrante d'elle-même, cette faculté française. Comme Votre Grandeur peut le voir, la situation n'est pas sans danger, et si les autorités religieuses ne prennent pas immédiatement les moyens d'établir d'une manière convenable, à Montréal, l'Université catholique voulue par le Saint-Siège, les conséquences les plus graves peuvent en résulter.

Le tout respectueusement soumis.

Signé :

<i>A. Dagenais,</i>	<i>C. Dural,</i>	<i>J. B. A. Lamarche,</i>
<i>J. A. Laramée,</i>	<i>N. Fafard,</i>	<i>Séverin Lachapelle,</i>
<i>A. T. Brosseau,</i>	<i>A. A. Foucher,</i>	<i>H. E. Desrosiers.</i>

Secrét.

Pour copie conforme.

H. E. Desrosiers M. D.
Secrétaire.

Montréal, 17 Avril 1890.

Document N.° XIV.

Rome, 25 Mai 1890.

Sa Grandeur Monseigneur Ed. Chs. Fabre,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

J'avais d'abord pensé vous envoyer, au complet, mes remarques sur la lettre que neuf Professeurs de la Faculté de Médecine de